

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville 3 fr. 6 mois 3 mois
 Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse 9.— 4.50 2.25
 Étranger (Union postale) 26.— 13.— 6.50
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, dépts, etc.

ANNONCES c. 8

La ligne ou son espace 10 ct.
 Prix minimum d'une annonce 50 ct.
 De la Suisse et de l'étranger: 15 cent. la ligne ou son espace.
 1^{re} insertion, minimum fr. 1.—
 N. B. — Pour les avis tardifs, modifications, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union de Journaux suisses pour la publicité S. A. (Union-Reclame). Bureaux à Berne, Lucerne, Lausanne, etc.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ
 COMPTE DE CHEQUES POSTAUX
 IV 178
 ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL

On brûlera mercredi 31 mars, à 4 heures de l'après-midi, un canal de cheminée, immeuble de la Préfecture, Place-d'Armes 7.
 Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galeries, chambres hautes et mansardes, donnant sur les toits et sur les façades, et en particulier celles des bûchers.

COMMUNE de AUVERNIER

Vente de bois

Le lundi 5 avril 1909, la commune d'Auvernier fera vendre par voie d'enchères publiques, dans ses forêts de Cottendart et Chasagné, les bois suivants:
 200 stères sapin.
 20 stères hêtre.
 40 tas de grosses perches.
 5 toises moselets ronds.
 46 merrains.
 40 billons.
 1000 fagots d'éclaircie.
 40 tas de branches.
 Rendez-vous à l'entrée de la forêt de Cottendart, à 8 h. 4 du matin.
 Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre dans un des principaux villages du Vignoble, à l'ouest de Neuchâtel, une MAISON avec encadrement en parfait état, jardin et vigna attenants, vue du lac et des Alpes. — S'adresser sous n° 359 N. à Hausenstein & Vogler, Neuchâtel.

Terrain à bâtir à l'Ecluse 995 m². Prix très modéré. Etude Braun, notaire, Hôpital 7.

Sois à bâtir: Rue de la Cote et rue Arnold Guyot. Belle vue; quartier agréable; proximité de la forêt. S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Parry 8.

OCCASION

A vendre, pour cause de départ, à l'ouest de la ville, terrain et maison d'habitation bien construite, 4 logements avec magasin à remettre. Bonne clientèle assurée. Placement avantageux. Bureau de gérance José Saccé, 23, rue du Château.

Le bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, rue du Temple-Neuf, 1, est ouvert de 7 heures à midi et de 2 à 6 heures. Prière de s'y adresser pour tout ce qui concerne la publicité et les abonnements.

Un propriétaire entrepreneur offre de construire au quartier des Fahys, à proximité de la nouvelle route sur laquelle circulera le tramway de la Coude, de petites maisons, genre villa, dont les projets sont déposés au bureau des soussignés. Il s'agit de constructions confortables et soignées, renfermant cinq chambres ou plus et toutes les dépendances désirables. Eau, gaz, électricité, égouts. Prix à forfait, terrain compris, depuis 15,000 fr. Conditions de paiement avantageuses.
 Pour tous renseignements et prendre connaissance des plans, s'adresser aux soussignés.
 PETITPIERRE & HOTZ, notaires et avocat
 8, rue des Epancheurs. c.o.



Chaux grasse

pour la construction, l'industrie et la culture, à la fabrique Joly frères, Noiraigue, jusqu'au 15 avril 1909. 113127 N

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION
Zwiebachs

toujours frais en raison de l'écoulement très rapide
 25 et 30 c. le paquet.

Plus de Durillons ni de verrues et de peau dure par l'emploi du **COLOD EIERMANN** Succès garanti
 Prix du flacon: 1 fr.
 Dépôt chez J. WELLAUER, coiffeur Rue du Trésor, NEUCHÂTEL

Fumier

Environ 700 pieds fumier à vendre, chez J.-N. Martin, Pierre-Gelée s/Corcolles.

PIANO splendide, neuf, Leipzig, cordes croisées, sommier cuivre, répétition, breveté, garanti, prix réduit. — Madame Corvejon-de-Ribaucourt, Ecluse 44, 3^{me}.

A vendre un **joli landau** en bon état et une enseigne pour magasin. Chez Joseph Lambert, maréchal, à Saint-Aubin.

A VENDRE

1 accordéon double rangée, 1 chaise d'enfant, 1 poussette et 1 balance de ménage, rue Louis Favre 30, 2^{me} étage. c.o.

Joli piano noir. S'adresser magasin de cigares Terreaux 5. c.o.

Aux personnes anémiques, le vin fortifiant Dr Reutter est un reconstituant recommandable, ainsi que les Pilules antianémiques. Pharmacie Dr Reutter

Piano

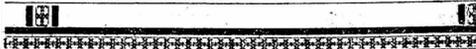
d'occasion, de Stuttgart, très bien conservé, à vendre à bas prix. — S'adresser au magasin de musique Fetsich frères, Terreaux 1.

A vendre d'occasion une table de cuisine à rallonges et un bois de lit avec sommier usagé, à 2 personnes. Rue Pourtalès 13. 1^{er}.

Un buffet de cuisine vitré en très bon état, à vendre bon marché. Faubourg du Crêt 19, plainpié.

A VENDRE H. BAILLOD, Neuchâtel

GRILLAGES EN FER de toutes façons et pour tous usages
 Fils de fer galvanisés
 Raidisseurs, Pitons pour espaliers



Si réellement vous cherchez votre avantage, rendez-vous au **Grand DÉBALLAGE**

7, Place Alexis-Marie Piaget près du Monument de la République, Neuchâtel où vous trouverez encore un beau choix d'Étoffes comme nouveautés pour Robes, Jupes, Blouses et Jupons - Flanelles laine et coton, Cotonnes, Indiennes. - Grand choix de rideaux blancs et crème. - Draps Milaines, Trièges et Manchester pour hommes.
 Il reste encore quelques confections pour hommes et dames, Jaquettes, Manteaux, Blouses et Jupons. - Spencers, Chemises blanches et couleurs pour messieurs. - Chemises pour fillettes, Corssets et autres articles.
 Le tout sera vendu jusqu'à **40% de rabais**
 La vente durera encore dix jours.
 Pour un achat de 20 fr. le billet de chemin de fer sera remboursé.

A vendre, faute d'emploi, et à prix avantageux, quelques **poêles** en catelles et en tôle. S'adresser Maladière 3.

OCCASION

Encore disponibles et vendues à moitié prix
JOLIES PANTOUFLES, décollées et à brides, pour dames et jeunes filles, grandeurs, 35, 36 et 37.



Trois séries de prix: 3.50, 4.50 et 6.50 (luxe)

MAGASIN DE CHAUSSURES **G. Pétremand** MOULINS 15 - NEUCHÂTEL

Prochainement, mise en vente de nos **fins de séries très avantageuses** pour fillettes, dames et messieurs.

A vendre **chien Saint-Bernard** croisé Terre-Neuve, âgé de 5 mois. S'adresser à Charles Givone, La Coude.

VENTE d'un commerce de lait

A remettre pour le 1^{er} mai, un commerce de lait (300 litres par jour), avec matériel complet, cheval et chars. Ecrire sous B. C. 472 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

un char à pont à ressorts, pour un cheval, et une glisse. S'adresser chez MM. Hammer frères, Ecluse 22.

A vendre d'occasion les livres et le matériel employés dans les 3^{es} secondaires. S'adresser rue du Château 3, rez-de-chaussée.

Pneumatiques "CONTINENTAL"

Continental «CYCLOP» l'enveloppe 8.50, chambre à air 5.50
 " «CENTRUM» " 4.— " 6.70
 " «PRIMA» " 4.— " 7.50

Pneumatiques **SOLY, MICHELIN** Gaulois, Austro-Américain, etc. Enveloppes depuis 5.— Chambres à air 3.— **BICYCLETTES** neuves depuis 100 francs

Frank Margot & Bornand - Temple-Neuf 6

Boulangerie - Pâtisserie U. HAUSMANN

La boulangerie est transférée **RUE DU BASSIN 8**

Installation moderne - Pétrin mécanique
 Spécialité de **zwiebacks frais**, tous les jours

PAINS D'ANIS - DESSERTS et PETITS PAINS ASSORTIS
 DÉPÔT DE LEVURE
 Se recommande, **U. HAUSMANN**

Les nouveautés en Confections et Lainages pour **Robes et Blouses** sont mises en vente. Choix unique en marchandises de bon goût et de 1^{re} qualité.

GRANDS MAGASINS
 Alfred Dolleyres
HALLE AUX TISSUS
 2, Rue du Seyon, 2
 NEUCHÂTEL

LIQUIDATION GÉNÉRALE

La liquidation des marchandises du magasin de la **Confection Populaire** anciennement à la rue du Seyon 5, sera continuée quelque temps encore, et jusqu'à épuisement du stock,

à la rue du Bassin 6 à côté du Bazar Central

Pour activer la liquidation, tous les **COMPLETS POUR HOMMES**, valant jusqu'à 65 fr., seront vendus à

33 FR. 50

PROFITEZ!! — PROFITEZ!!

KEMM & Co, propriétaires du stock.

A VENDRE

Beau grand meuble à trois corps, pouvant être utilisé comme bibliothèque, table ronde pliante, canapé «ancien» à coussins, bon crin, et quelques chaises. Sablons 13, 1^{er} à droite. c.o.

A vendre environ 1000 pieds de **fumier de vache** bien conditionné. S'adresser Brasserie Bas du Mail.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter d'occasion une **charrette anglaise** en bon état. Demander l'adresse du n° 173 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter d'occasion environ

50 chaises quelques tables et bancs de jardin. Adresser les offres à J. Kretschmar, caissier du Cercle Libéral, à Colombier.

On demande à acheter une maison dans le centre ou aux environs immédiats de la ville. Envoyer les offres à l'Etude G. Etter, notaire, 8, rue Parry.

On demande à acheter d'occasion,

3 vélos pour hommes, 1 de dame. S'adresser poste restante 517, Sorrières.

AVIS DIVERS

M. Marc DURIG de BOLE reçoit chaque jeudi, hôtel du Vaisseau, Neuchâtel, de 10 h. à 12 h. 1/2.

Allemagne

Famille de professeur d'Allemagne désire prendre quelques jeunes gens en pension pour l'étude de la langue. Soins dévoués assurés. Prix 75 Marks par mois. — S'adresser à **Mme A. Vuthier, notaire, Villa Garmen, Pesoux.**

LOGEMENTS

A louer pour le 24 juin un beau logement de 3 chambres, cuisine, cave, galetas et jardin, avec eau et gaz. S'adresser chez Walther Musler, à Gormondrèche 55.

A louer pour tout de suite ou pour époque à convenir, à louer près de Neuchâtel, un appartement avec dépendances, eau et jardin, bien exposé au soleil. S'adresser J. Esch, Favargy s/La Coudre. c.o.

Pour dame seule, on offre pour Saint-Jean, joli appartement, éventuellement meublé, de 2 chambres, cuisine et dépendances, dans très beau quartier.

Adresser les offres écrites à G. B. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

Cassardes 12, logement de 3 chambres et dépendances, 324 fr. par an. S'adresser Cassardes 15, 1er étage.

PESEUX

A louer, pour le 24 juin, au centre du village, 2 chambres, un cabinet, cuisine, grande cave, galetas, curio, remise et dépendances. S'adresser Etude A. Vuithier, notaire, à Pesieux.

CORCELLES Pour tout de suite logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — Pour le 30 avril et 24 juin, 2 logements de 3 et 4 chambres, cuisine et dépendances; belle situation au soleil. S'adresser à M. Félix Bourquin-Crone, Corcelles.

MONTMOLLIN

A louer, pour séjour d'été ou à l'année, une maison de cinq chambres et dépendances, avec eau et électricité. Belle situation. S'adresser à St. Stubi, propriétaire au dit lieu.

A LOUER

joli logement de 4 ou 5 chambres, terrasse, jardin, vue splendide. S'adresser Chemin des Pavés 9, villa La Fougère. c.o.

A louer pour Saint-Jean un petit logement de 3 chambres. S'adresser Parc 37. c.o.

Pour 24 juin, appartement 5 pièces dépendances, 600 fr. Mail 13, s'y adresser.

24 MARS

Joli appartement de 4 chambres et dépendances à louer en ville. S'adresser à l'Etude Courvoisier & Favarger, route de la Gare 23.

Pour 24 juin, villa 7 pièces et dépendances, jardin, très belle vue, 1300 fr. Entrée Maladière-Belleaux. S'adresser à O. Prêtre.

On offre à louer sur les quais, à l'Évêque, et pour le 24 juin prochain, un bel appartement de huit pièces et dépendances, chambre de bains, buanderie, eau, gaz, électricité, chauffage central. S'adresser Etude Guyot & Dubied, Môle 8.

Séjour d'été

A louer meublés ensemble ou séparément les deux étages du Château de Fenin. S'adresser Léo Châtelain, architecte, Crêt 7, Neuchâtel.

3 pièces et dépendances On offre à louer pour le 24 juin, un bel appartement de trois pièces, chambre de bonne, cuisine et dépendances, bien situé, au soleil, près de la gare. Balcon, chauffage central, vue étendue. S'adresser Etude Fernand Cartier, notaire, rue du Môle 1.

A louer tout de suite, rue du Château, 1 chambre et galetas. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer pour le 24 juin, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, au rez-de-chaussée. — S'adresser rue Louis Favre 28, 2e étage.

Ecluse, à louer pour Saint-Jean prochain deux appartements de 2 chambres et dépendances. S'adr. Etude Pettipierre & Rots, notaires et avocats. c.o.

Pour tout de suite ou pour époque à convenir, à louer près de Neuchâtel, un appartement avec dépendances, eau et jardin, bien exposé au soleil. S'adresser J. Esch, Favargy s/La Coudre. c.o.

A louer pour le 24 juin dans situation agréable, un appartement avantageux de 9 grandes pièces et dépendances, gaz, électricité. On donnerait la préférence à un ménage qui aurait des pensionnaires. Pour tous renseignements s'adresser rue Louis Favre 27, au 1er étage.

A louer pour Saint-Jean, un logement

remis à neuf, situé rue du Bassin. — S'adresser boulangerie Hausmann. c.o.

A louer dans maison d'ordre un 2e étage de 4 chambres et dépendances. Gaz, électricité. Belle vue, au magasin. c.o.

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir à la rue des Moulins, deux logements de deux et trois chambres et dépendances; au Coq-d'Inde, beaux locaux convenant pour bureau ou société; à la rue de Saint-Maurice, bel appartement de 3 pièces et dépendances;

pour le 24 juin à la rue des Moulins, petit logement propre. Prix 25 fr. par mois; à la rue Saint-Maurice, un bel appartement de quatre pièces et dépendances;

à proximité de la ville, à louer pour le 15 avril beau logement de quatre chambres, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser Etude Bourquin & Colomb, Seyon 9.

Pour cas imprévu, on offre à louer pour le 24 mai ou pour Saint-Jean, à des personnes tranquilles, un joli logement de 4 chambres et dépendances, bien situé au soleil, belle vue et à proximité de la ville. — S'adresser de 4-3 h. ou de 6-7 h. du soir au 2e étage, Boine n° 8.

A louer à la Boine, logement de 3 chambres. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer pour Saint-Jean à Vieux-Châtel, dans maison neuve, logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Gaz, électricité. S'adresser Parc 47a, B. Rovere.

Pour le 24 juin, Parc 41, logement de 2 pièces et dépendances, au rez-de-chaussée, avec jardin. S'adresser rue Louis Favre 24, au 1er.

A louer à la Boine, logement de 3 chambres. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

A louer pour Saint-Jean à Vieux-Châtel, dans maison neuve, logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Gaz, électricité. S'adresser Parc 47a, B. Rovere.

Pour le 24 juin, Parc 41, logement de 2 pièces et dépendances, au rez-de-chaussée, avec jardin. S'adresser rue Louis Favre 24, au 1er.

A louer, Cité de l'Ouest, beau logement de 5 chambres, 24 juin. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Logement de 2 chambres, cuisine et galetas, pour le 24 avril. Moulins 35, 3e s'arrêtré.

A louer, rue Saint-Honoré, bel appartement de 5 à 7 chambres confortables. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Chambre meublée indépendante. Temple-Neuf 8, 2e.

Chambre indépendante à 2 ou 3 lits, pour ouvrier rangé. Ecluse 1er, 3e.

Chambre meublée pour monsieur. Saint-Maurice 3, magasin.

Jolies chambres, pension. Demander l'adresse du n° 945 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

Chambres meublées, Favargy 12, 1er étage.

Jolie petite chambre meublée, à 12 fr. M. Visconti, Concert 6. c.o.

Belle chambre meublée à louer. Prix modéré. Pourtalès 9, 4e. c.o.

Chambre meublée à louer. Rue de l'Hôpital 6, 4e.

Belle chambre à 2 fenêtres avec pension dans famille française. Rue du Château 4, 2e.

Bel appartement de 6 pièces, cuisine et belles dépendances est à louer pour le 24 juin. Balcons, belle vue, jardin, eau, gaz, électricité, buanderie et séchoir. S'adresser rue de la Serre 2, 1er étage.

Pour 24 juin, appartement de 4 pièces, confortable, rue de la Côte, en face de la gare. S'adresser à Henri Bonhôte. c.o.

Pour tout de suite ou époque à convenir, à louer à Serrières, deux petits logements bien exposés au soleil. S'adr. rue B. Beynon 2.

LOGEMENTS A LOUER

dès le 24 juin: Quai du Mont-Blanc, 3 chambres. Rue de la Côte, 2 chambres. Chemin du Rocher, 2 chambres. Grand'Rue, 2 chambres. Parcs, 3 chambres. S'adresser Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

pour Saint-Jean prochain, rue Louis Favre, un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude P. Jacotot.

Chambres indépendantes à louer chez M. Aimone, Seyon 22.

Chambres et pension. — Beaux-Arts 3, 3e.

Belle grande chambre meublée ou non, rue de la Côte, 2e.

Quai du Mont-Blanc 4 (vis-à-vis du bâtiment des tram), au 2e étage, à droite, belle grande chambre bien meublée, à deux fenêtres.

LOCAT. DIVERSES

Magasin à louer A louer tout de suite ou pour le 24 juin un beau petit magasin à Neuchâtel, au centre des affaires. Bel agencement à reprendre à des conditions très favorables. S'adresser Etude Lambert & Guinand, avocats, Neuchâtel.

A louer un local pouvant être utilisé comme magasin ou entrepôt. S'adresser Clos Brochet 7. c.o.

Rue Saint-Honoré Grand magasin à louer dès 24 juin. Etude Brauen, notaire.

Occasion pour coiffeur à NEUCHÂTEL A louer immédiatement sous la terrasse de Villamont, un beau local complètement neuf, soit magasin et arrière-magasin, dans lequel on pourrait installer immédiatement. S'adresser Etude Fernand Cartier, notaire, Môle 1.

Séjour d'été On offre à louer pour séjour d'été, à la montagne, deux logements très propres, bien exposés et à proximité de la forêt. Eclairage électrique. Demander l'adresse du n° 94 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, rue des Moulins, logement de 2 chambres. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

CHAMBRES

Chambre meublée indépendante. Temple-Neuf 8, 2e.

Chambre indépendante à 2 ou 3 lits, pour ouvrier rangé. Ecluse 1er, 3e.

Chambre meublée pour monsieur. Saint-Maurice 3, magasin.

Jolies chambres, pension. Demander l'adresse du n° 945 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

Chambres meublées, Favargy 12, 1er étage.

Jolie petite chambre meublée, à 12 fr. M. Visconti, Concert 6. c.o.

Belle chambre meublée à louer. Prix modéré. Pourtalès 9, 4e. c.o.

Chambre meublée à louer. Rue de l'Hôpital 6, 4e.

Belle chambre à 2 fenêtres avec pension dans famille française. Rue du Château 4, 2e.

Jolie chambre meublée indépendante. Trésor 1, 2e étage. Chambre meublée à louer. Terreaux 7, rez-de-chaussée à g. c.o.

Petite chambre meublée à louer. Saint-Maurice 8, 3e.

Chambre indépendante, au soleil. 16 fr. Rue du Seyon 9, 3e. c.o.

Jolie chambre meublée, Seyon 28, au 2e étage, à gauche.

Jolie chambre meublée, chauffage central et électricité. Ecluse 6. c.o.

Chambre meublée, Moulins 17, 3e, devant.

Belles chambres meublées près de la place Purry. Pour renseignements, s'adresser au magasin de cigares, Grand'rue 1. c.o.

Belle grande chambre meublée au soleil, avec balcon, lumière électrique. Piano si on le désire. Sablon 15, 2e à gauche. c.o.

A louer tout de suite jolie chambre meublée. — S'adresser Place d'Armes 5, 2e étage à droite. c.o.

Chambre avec ou sans pension. Beaux-Arts 7, 1er. c.o.

Belle chambre meublée, vue sur le lac. Rocher 30, 2e étage. c.o.

Chambres et pension. — Beaux-Arts 3, 3e. c.o.

Belle grande chambre meublée ou non, rue de la Côte, 2e.

Quai du Mont-Blanc 4 (vis-à-vis du bâtiment des tram), au 2e étage, à droite, belle grande chambre bien meublée, à deux fenêtres.

A louer tout de suite ou pour le 24 juin un beau petit magasin à Neuchâtel, au centre des affaires. Bel agencement à reprendre à des conditions très favorables. S'adresser Etude Lambert & Guinand, avocats, Neuchâtel.

A louer un local pouvant être utilisé comme magasin ou entrepôt. S'adresser Clos Brochet 7. c.o.

Rue Saint-Honoré Grand magasin à louer dès 24 juin. Etude Brauen, notaire.

Occasion pour coiffeur à NEUCHÂTEL A louer immédiatement sous la terrasse de Villamont, un beau local complètement neuf, soit magasin et arrière-magasin, dans lequel on pourrait installer immédiatement. S'adresser Etude Fernand Cartier, notaire, Môle 1.

Séjour d'été On offre à louer pour séjour d'été, à la montagne, deux logements très propres, bien exposés et à proximité de la forêt. Eclairage électrique. Demander l'adresse du n° 94 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, rue des Moulins, logement de 2 chambres. — Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Chambre meublée indépendante. Temple-Neuf 8, 2e.

Chambre indépendante à 2 ou 3 lits, pour ouvrier rangé. Ecluse 1er, 3e.

Chambre meublée pour monsieur. Saint-Maurice 3, magasin.

Jolies chambres, pension. Demander l'adresse du n° 945 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

Chambres meublées, Favargy 12, 1er étage.

Jolie petite chambre meublée, à 12 fr. M. Visconti, Concert 6. c.o.

Belle chambre meublée à louer. Prix modéré. Pourtalès 9, 4e. c.o.

Chambre meublée à louer. Rue de l'Hôpital 6, 4e.

Belle chambre à 2 fenêtres avec pension dans famille française. Rue du Château 4, 2e.

JEUNE FILLE

de 15 ans, chorche place comme volontaire dans bonne famille de Neuchâtel ou environs. Adresser offres à M. D. Strauss, rue du Pommier, 4 Neuchâtel.

JEUNE FILLE désire apprendre le français, chorche place dans bonne famille comme femme de chambre ou pour tout faire. Entrée tout de suite. S'adresser à Scour Mina, Beaux-Arts 11.

On désire placer dans une famille honnête, une jeune fille comme

volontaire pour aider aux travaux du ménage et apprendre à faire la cuisine. — Ecrire à V. C. 436 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

16 ans, chorche place pour le 1er mai, dans maison de la Suisse française pour aider aux travaux du ménage. Adresser offres avec indication du salaire à M. Marie Guigi, Pension Aeschmann, rue Neuhaus 33, Bienne.

PLACES

On demande pour le milieu d'avril une fille active, bien recommandée et sachant cuire. — S'adresser à M. W. W., 26, Crêt Tacconet.

On cherche pour le 15 avril une cuisinière remplaçante jusqu'au 1er juin. Demander l'adresse du n° 176 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour Aarau une fille pour aider aux travaux du ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. — Offres à E. Wernli, Pelzgasse 105, Aarau.

On demande pour tout de suite un bon

SOMMELIÈRE pour un café-restaurant. Demander l'adresse du n° 189 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour les premiers jours d'avril une

JEUNE FILLE robuste, parlant le français et aimant les enfants, pour aider à tous les travaux du ménage. — Demander l'adresse du n° 181 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour tout de suite ou époque à convenir une jeune

FEMME de CHAMBRE S'adresser à l'Hôtel du Cheval blanc, à Saint-Blaise.

M. Graber, 2, rue Pourtalès, cherche pour le 1er avril, une

JEUNE FILLE honnête, propre et active, qui connaît tous les travaux d'un ménage soigné. Bonne occasion d'apprendre la cuisine.

On cherche pour le commencement d'avril,

Une jeune fille sérieuse et bien recommandée pour faire le ménage. S'adresser Favargy 12, au magasin de papeterie.

Dans une bonne famille de la Suisse allemande, 4 personnes, on demande UNE BONNE pour tout faire, Française, munie de bonnes recommandations, ayant déjà servi et sachant cuire l'ordinaire. Elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la cuisine soignée. On a lessiveuse, repasseuse et femme de ménage. Gage 30-35 fr. S'adresser en voyant photographie et certificats à M. Jenny, pharmacie, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche pour une honnête jeune fille, ayant appris la lingerie, place dans bonne famille auprès de 1 ou 2 petits enfants. — Offres à M. Binder, Oberstrasse 58, Saint-Gall.

On cherche

pour le 1er avril, une jeune fille de 50 à 55 ans, connaissant les travaux du ménage et sachant cuire. Bonne vie de famille. Occasion d'apprendre l'allemand. M. Nef, Bazar, Herisan (Appenzell).

On demande une jeune fille sérieuse et intelligente, pour aider au ménage et au magasin. Bons gages. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Demander l'adresse du n° 181 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le 15 avril une domestique bien recommandée et sachant cuire. S'adresser Clos-Brochet 7. c.o.

On demande pour très bonne famille, une brave fille sachant cuire, propre, active et connaissant les travaux du ménage. Entrée 1er avril. Gage: 30 fr. par mois. S'adresser au magasin de chaussures E. Huber, place du Marché.

On demande un jeune homme comme domestique voiturier connaissant le métier et les chevaux. S'adresser à Henri Benoit, voiturier, gare Corcelles.

On demande pour le commencement de mai une domestique active et de toute confiance, connaissant bien la cuisine. Adresser offres par écrit ou se présenter entre 2 et 3 h., aux Beaux-Arts 16, 2e étage.

On demande pour un petit ménage soigné, une fille bien recommandée sachant faire la cuisine et au courant du service de femme de chambre. Demander l'adresse du n° 157 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour le 15 avril ou le 1er mai, une

brave fille forte et bien recommandée, pour faire les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser à M. Perret-Péter, Champ-Bougin 38.

On demande tout de suite une personne capable et de toute moralité pour la direction d'un ménage et la surveillance de trois enfants. — Demander l'adresse du n° 140 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

On demande une jeune fille, honnête et active, pour aider aux travaux du ménage. S'adresser l'après-midi Sablon 20, rez-de-chaussée, à droite. c.o.

On demande, pour ménage de trois personnes,

UNE FILLE recommandée et sachant bien cuire. Entrée 20 avril. Beaux-Arts 7, 3e.

On demande pour la cuisine une

FILLE HONNÊTE propre et active. Entrée commencement d'avril. — S'adresser Hôtel du Cerf, Ville. c.o.

On demande une jeune fille honnête et travaillieuse connaissant les travaux du ménage. — Demander l'adresse du n° 62 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

On demande pour une dame âgée,

femme de chambre de 30 à 40 ans, connaissant bien le service soigné. Entrée commencement d'avril ou époque à convenir. Demander l'adresse du n° 121 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un garçon de 12 à 16 ans comme.

On cherche un ouvrier pâtissier expérimenté; place stable, bon gage d'après capacités. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — Même adresse. — On demande un jeune ouvrier boulanger. Entrée tout de suite. — Demander l'adresse du n° 145 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande Dessinateur-architecte. Jeune homme demande emploi dans bureau de la ville ou environs; bien au courant de la pratique ainsi que de la surveillance des bâtiments. Certificats à disposition. Demander l'adresse du n° 135 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande un garçon d'écurie expérimenté, parlant l'allemand et le français, cherche place. S'adresser pour renseignements, Rocher 30, 2e étage. c.o.

Commanditaire ou employé intéressé avec apport de six à huit mille francs, est demandé pour exploitation en pleine prospérité, sans concurrence dans la contrée et susceptible d'un très grand développement. Références et garanties de 1er ordre à disposition. S'adresser par écrit sous chiffres Z, M. 190, au bureau de la Feuille d'avis.

VOYAGEUR Homme de confiance, dans la trentaine, parlant allemand et français, commerçant, au courant des voyages, cherche place stable dans bonne maison, vins, liqueurs ou autres articles, soit pour bureau, modestes. Références à disposition. — Faire offres écrites sous chiffres C. F. 138 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES Apprentissage de commerce. Jeune homme intelligent, libéré des écoles et désirant faire bon apprentissage de commerce, trouverait place dans une maison de commerce de la ville. Adresser les offres sous case postale n° 5734.

On demande un jeune homme fort et intelligent, comme apprenti ébéniste pouvant loger chez ses parents. — S'adresser à A. Willeumier, ébéniste, Pesieux.

Un apprenti serrurier pourrait entrer tout de suite. — S'adresser Vieux-Châtel 33. c.o.

Les ateliers de la Feuille d'avis de Neuchâtel se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

On demande

une fille sachant cuire et bien recommandée. Demander l'adresse du n° 102 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

MULHOUSE FEMME de CHAMBRE cherche bonne maison de fabricant protestant. Expérience du service, bonnes manières, extérieur agréable demandé. Bons gages augmentant de 6 en 6 mois. — Adresser demandes avec photographie à M. Dr. Bronnert, Dornach, Mulhouse (Alsace).

LE GRAND CONCERT Eug. YSAÏE et Raoul PUGNO aura lieu Mercredi 31 mars à 8 h. 1/2 du soir, à la SALLE DES CONFÉRENCES

COURS DE COUPE ET DE COUTURE pour dames et demoiselles 19, Beaux-Arts - Neuchâtel

EXPOSITION DES TRAVAUX Mardi et Mercredi 30 et 31 mars 1909 de 9 h. du matin à 5 h. du soir

au nouveau collège des Terreaux, Halle de gymnastique Entrée libre.

VME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des membres de la Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel

LE JEUDI 1er AVRIL, à 2 h. 1/2 au DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX, Promenade-Noire 10

ORDRE DU JOUR: 1. Rapport du comité sur la gestion et les comptes de 1908. 2. Rapport des vérificateurs de comptes.

ÉCOLE D'ART de La Chaux-de-Fonds Année scolaire du 3 mai 1909 au 30 avril 1910

Classes professionnelles: Gravure - ciselure. - Joaillerie - bijouterie - sertissage. - Guilloché - peinture sur émail.

LUGANO Institut international de Jeunes filles BERTSCHY

Fabrique de caisses d'emballage Caisses, boîtes de tous genres, marquage au feu

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL Mariages célébrés 27. Théodore-Edmond Béranek, professeur de zoologie, Vaudois, à Neuchâtel, et Louise-Amélie Clerc, institutrice, Neuchâteloise, à Neuchâtel.

Naissances 25. Emilie-Ida-Joséphine, à Henri-Auguste Caspari, hôtelier, et à Marie-Emilie née Sottaz.

Décès 26. Louis Vesco, époux de Marie née Küffer, Italien, né le 14 juin 1842.

POLITIQUE Maroc On annonce de Fez, le 22 mars, que Kittani aurait été arrêté par les Beni-Mtir, chez lesquels il s'était rendu après sa fuite de Fez.

Espagne Le 18 mars, au Sénat, comme on l'interpellait au sujet de la démission forcée du directeur du canal alimentant Madrid d'eau pota-

CHALET DE LA PROMENADE - NEUCHÂTEL JEUDI 1er AVRIL 1909, à 8 heures du soir SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

organisée en faveur de la caisse de la MUSIQUE DES ARMOURINS avec le bienveillant concours de l'orchestre « LA SOUSOISE »

Les Communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres actifs de l'une des sociétés de Neuchâtel, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous, avant le lundi 12 avril 1909.

CONVOICATIONS AVIS aux COMMUNIERS de NEUCHÂTEL

Les Communiers de Neuchâtel, domiciliés dans la circonscription de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres actifs de l'une des sociétés de Neuchâtel, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous, avant le lundi 12 avril 1909.

EN PENSION une jeune fille désirant fréquenter les excellentes écoles secondaires de la localité. Prix 60 fr. par mois.

LA CARMEN sont priées de s'adresser chez M. Petit, Neuchâtel, 23.

ECHANGE un jeune homme du même âge qui pourrait fréquenter une bonne école secondaire. Entrée le 1er mai.

AVIS MÉDICAUX M. Henry Clerc Médecin-Dentiste Rue du Bassin 14

ÉTRANGER Maison saccagée. - On télégraphie de Meru (Oise) que de graves incidents se sont produits, dimanche soir, à Meru et à Amblainville, où les boulangers sont en grève depuis un mois.

Bizarre cas de décès. - Le tambour Henri Dorléans, du 1er régiment d'infanterie, à Cambrai (France), entra le 28 février dernier à l'hôpital militaire de cette ville, souffrant horriblement de douleurs intestinales.

Catastrophe au canal de Panama. - Une dépêche de Panama au « New-York Herald » signale un nouveau fléchissement de 10 mètres, sur une longueur de 100 mètres, de la levée de Gatun sur les travaux du canal de Panama.

un sol mouvant d'argile et de boue, n'offre aucune garantie de durée. La stabilité du barrage de Gatun est donc remise en question.

Berne. - Les trois vauriens qui allaient, à Berne, de maison en maison pour vendre des billets de loterie, et, devant un refus, se vengeaient en brisant des carreaux, viennent enfin d'être appréhendés par la police.

FRIBOURG. - Vendredi soir, à 8 h. 1/2, des personnes qui entraient à l'église des Cordeliers surprisent un individu en train de forcer le tronc de la chapelle de Notre-Dame des Ermites.

Bienne. - Dans une assemblée tenue jeudi dans la salle de l'hôtel de ville, à Bienne, les patrons et ouvriers de l'horlogerie ont discuté un projet de caisse de chômage pour les ouvriers du Jura et du Seeland.

Les Bayards (corr. du 27). - La semaine qui se termine aujourd'hui n'a rien fait pour hâter la venue d'un printemps impatientement attendu.

BALE. - A Bâle et à Saint-Louis se trouvent actuellement quelques anciens légionnaires hollandais qui se sont chargés du recrutement. Ils font aux jeunes gens sur lesquels ils réussissent à mettre la main les plus alléchantes promesses.

GRISONS. - Lors du dernier accident qui s'est produit à la Fluela, par suite de la chute d'une avalanche, un des chevaux attelés à la diligence demeura enseveli pendant un certain temps sous une masse de neige.

celui qui veut se bien porter, doit s'occuper avec soin du bon fonctionnement de son estomac.

Le compte communal de 1908 boucle de la façon suivante: recettes, 143,447 fr. 83; dépenses, 141,332 fr. 17; boni de l'exercice: 2,115 fr. 66.

La fortune totale de la commune s'est accrue en 1908 de 12,096 fr. 38 et cela bien qu'il ait été dépensé une somme de 14,105 fr. 40 pour ouverture des rues et aménagement d'une place publique.

Le total des amortissements opérés en 1908 s'élève à 10,671 fr. 07. Le fonds d'amortissement des immeubles acquis pour la construction de l'hôtel des postes s'augmente du pro-

Le compte communal de 1908 boucle de la façon suivante: recettes, 143,447 fr. 83; dépenses, 141,332 fr. 17; boni de l'exercice: 2,115 fr. 66.

La fortune totale de la commune s'est accrue en 1908 de 12,096 fr. 38 et cela bien qu'il ait été dépensé une somme de 14,105 fr. 40 pour ouverture des rues et aménagement d'une place publique.

Le total des amortissements opérés en 1908 s'élève à 10,671 fr. 07. Le fonds d'amortissement des immeubles acquis pour la construction de l'hôtel des postes s'augmente du pro-

un sol mouvant d'argile et de boue, n'offre aucune garantie de durée. La stabilité du barrage de Gatun est donc remise en question.

Berne. - Les trois vauriens qui allaient, à Berne, de maison en maison pour vendre des billets de loterie, et, devant un refus, se vengeaient en brisant des carreaux, viennent enfin d'être appréhendés par la police.

FRIBOURG. - Vendredi soir, à 8 h. 1/2, des personnes qui entraient à l'église des Cordeliers surprisent un individu en train de forcer le tronc de la chapelle de Notre-Dame des Ermites.

Bienne. - Dans une assemblée tenue jeudi dans la salle de l'hôtel de ville, à Bienne, les patrons et ouvriers de l'horlogerie ont discuté un projet de caisse de chômage pour les ouvriers du Jura et du Seeland.

Les Bayards (corr. du 27). - La semaine qui se termine aujourd'hui n'a rien fait pour hâter la venue d'un printemps impatientement attendu.

BALE. - A Bâle et à Saint-Louis se trouvent actuellement quelques anciens légionnaires hollandais qui se sont chargés du recrutement.

GRISONS. - Lors du dernier accident qui s'est produit à la Fluela, par suite de la chute d'une avalanche, un des chevaux attelés à la diligence demeura enseveli pendant un certain temps sous une masse de neige.

celui qui veut se bien porter, doit s'occuper avec soin du bon fonctionnement de son estomac.

Le compte communal de 1908 boucle de la façon suivante: recettes, 143,447 fr. 83; dépenses, 141,332 fr. 17; boni de l'exercice: 2,115 fr. 66.

La fortune totale de la commune s'est accrue en 1908 de 12,096 fr. 38 et cela bien qu'il ait été dépensé une somme de 14,105 fr. 40 pour ouverture des rues et aménagement d'une place publique.

Le total des amortissements opérés en 1908 s'élève à 10,671 fr. 07. Le fonds d'amortissement des immeubles acquis pour la construction de l'hôtel des postes s'augmente du pro-

Le compte communal de 1908 boucle de la façon suivante: recettes, 143,447 fr. 83; dépenses, 141,332 fr. 17; boni de l'exercice: 2,115 fr. 66.

La fortune totale de la commune s'est accrue en 1908 de 12,096 fr. 38 et cela bien qu'il ait été dépensé une somme de 14,105 fr. 40 pour ouverture des rues et aménagement d'une place publique.

Le total des amortissements opérés en 1908 s'élève à 10,671 fr. 07. Le fonds d'amortissement des immeubles acquis pour la construction de l'hôtel des postes s'augmente du pro-

Le compte communal de 1908 boucle de la façon suivante: recettes, 143,447 fr. 83; dépenses, 141,332 fr. 17; boni de l'exercice: 2,115 fr. 66.

La fortune totale de la commune s'est accrue en 1908 de 12,096 fr. 38 et cela bien qu'il ait été dépensé une somme de 14,105 fr. 40 pour ouverture des rues et aménagement d'une place publique.

Le total des amortissements opérés en 1908 s'élève à 10,671 fr. 07. Le fonds d'amortissement des immeubles acquis pour la construction de l'hôtel des postes s'augmente du pro-

Le compte communal de 1908 boucle de la façon suivante: recettes, 143,447 fr. 83; dépenses, 141,332 fr. 17; boni de l'exercice: 2,115 fr. 66.

La fortune totale de la commune s'est accrue en 1908 de 12,096 fr. 38 et cela bien qu'il ait été dépensé une somme de 14,105 fr. 40 pour ouverture des rues et aménagement d'une place publique.

Acte de la succession de feu M. Z. Maumary, 4876 fr. 20, et du produit net de la maison Maumary, 1147 fr. 11.

Frontière française. — Comme chaque année, la foire de Pontarlier du 25 mars a été très importante: beaucoup de marchands étrangers étaient présents. On comptait sur les champs de foire 236 têtes de bétail, 82 chevaux, 72 veaux et 30 porcs.

Les meilleurs chevaux étaient vendus dans les prix de 650 à 1000 fr. Les vaches prêtes au veau, peu nombreuses, étaient moins demandées que de coutume; les prix variaient de 420 à 610 fr. Les génisses s'estimaient selon grosseur et qualités de 300 à 450 fr.

Beaucoup de bœufs de travail exposés en vente; les transactions étaient faciles, dans les prix de 780 à 1100 fr. la paire.

Pour la boucherie on cotait: Bœufs, de 38 à 43 fr. les 50 kg.; vaches, de 35 à 39 fr.; veaux, à 55 fr.; porcs, à 52 fr. 50.

Au marché ouvert, on vend le beurre 2,60 à 2,80 le kilo et les œufs 1,13 la douzaine.

Foire assez bonne pour le commerce local et forain.

La Ohaux-de-Fonds. — Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi, à 9 h. et demie du matin, au 2^o étage du n^o 56 de la rue de l'Hôtel de Ville, dans le logement d'un nommé Martin.

Quelques chaises d'extincteur ont réussi à maîtriser le sinistre, dont on ignore les causes. Les dégâts se bornent à un lit brûlé.

La Béroche (corr.). — La foire de Saint-Aubin a eu lieu hier; foire toujours plus diminutive en comparaison des foires d'antan, malgré le temps favorable. Il ne s'y trouvait que 26 vaches, 18 génisses, 10 bœufs et 8 porcs.

Rien d'étonnant à cela et le promoteur qui se serait rendu à la gare aurait pu voir une trentaine de têtes de bétail prêtes à être expédiées, achetées quelques jours auparavant par des marchands israélites; les acheteurs comme les vendeurs préfèrent traiter avant la foire.

Est-ce un bien? est-ce un mal? l'avenir le prouvera; toujours est-il que ce que nous nous avions communiqué lors de la foire de Gorgier se réalise de plus en plus; l'importance des foires diminue et il est à prévoir qu'un jour on en causera à la jeune génération future dans les contes de grand-mères.

Le comité provisoire pour la réclamation en faveur de la Béroche au dehors a eu jusqu'ici peu de succès; il a vainement essayé de convoquer deux assemblées populaires, par insertions dans la feuille locale, aux fins de constituer le comité définitif et discuter les meilleurs moyens d'arriver au but qu'il se propose; il a eu peu d'écho et cependant chacun est d'accord qu'il faut faire, à l'instar d'autres localités, quelque chose; qu'attend-on?

Est-ce peut-être lorsque la saison des étrangers tirera à sa fin que nos braves citoyens sortiront de leur torpeur voulue ou non.

Détail typique: dans les deux assemblées qui ont eu lieu, les hôteliers, qui sont les premiers intéressés à la chose, brillèrent par leur absence; décidément la Béroche pour eux est un pays de Cocagne, et pour eux tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes; heureux mortels!

Quoi qu'il en soit, le comité provisoire qui a été fondé n'abandonnera pas la tâche qu'il a décidée de mener à bonne fin et un jour, peut-être trop tard, une partie de la population reconnaîtra qu'elle a fait fausse route en ne l'appuyant pas comme elle l'aurait dû.

Le comité d'embellissement et d'intérêt public de Saint-Aubin — qui aurait plutôt mieux fait de s'intituler société d'intérêt public — se propose de créer une salle de conférences populaires, l'actuelle revenant trop cher de location aux sociétés locales. La même société construira également un débarcadère pour les bateaux à vapeur.

Ces messieurs, à part le but qu'ils se proposent, sont prêts à donner tout leur concours à la société générale de réclamation pour la Béroche au dehors; c'est un grand encouragement, car nous sommes persuadés qu'ils ne s'en tiendront pas à l'intention.

Espérons que tous ces beaux projets viendront à réalisation à la satisfaction de tous et que ce ne seront pas seulement des châteaux en Espagne.

D. D.

NEUCHÂTEL

Les hirondelles. — Dimanche après midi sont arrivés à Neuchâtel près de 200 Italiens, maçons, mineurs, terrassiers et manœuvres. Tout ce contingent a été engagé à la gare par quelques entrepreneurs de la ville, en particulier par la société qui se charge de l'entreprise du funiculaire de Chaumont et qui, en ce moment-ci, monte ses baraquements.

Triste exode. — Lundi matin le pénitencier de Neuchâtel a évacué sur Lausanne et Witzwil, une douzaine de ses détenus. Le 31 courant, le reste de cette partie de la société prendra le même chemin.

Triste cortège à voir passer, une partie de ces hommes étant menottés.

Accident évité. — Lundi après midi, vers 3 heures, un gargonnet de 8 à 10 ans l'a échappé belle. Un rouleau à enfoncer le gravier, tiré par un cheval, suivait la rue de la Treille, lorsque le gamin, voulant probablement s'asseoir sur le bord de la limonière, se trouva tout à coup devant le rouleau même, qui l'aurait inévitablement écrasé si le cheval ne s'était arrêté net.

Football. — Le F. C. Helvétia II de notre ville a obtenu un beau succès à Vevey, où il s'est rendu dimanche au tournoi annuel organisé par le F. C. Vevey-United. Il s'est classé premier sur 21 équipes concurrentes et a

gagné une superbe coupe que l'on peut admirer dans la vitrine de M. Fauconnet, à la rue de l'Hôpital.

Scandale nocturne. — Des jeunes gens ont réveillé, la nuit passée, entre minuit et 1 heure, la plupart des habitants du quartier de l'Est en poussant des cris de sauvages. Les agents étant arrivés assez tôt pour les reconnaître, ils auront à répondre de leur conduite devant l'inspecteur de police.

Commission scolaire. — Dans sa séance du vendredi 26 mars, la commission scolaire s'est occupée des questions suivantes: Après avoir effectué un certain nombre de promotions et mutations au sein du corps enseignant primaire et frèbelien, elle a procédé aux nominations suivantes, ensuite d'un examen de concours. Elle a nommé au poste de maîtresse de la 6^e classe mixte du Vauseyon, Mlle L. Aegler, institutrice à Hauterive; au poste de V^o primaire mixte du même collège, Mlle G. Langet, institutrice au Mont de Buttes; au poste de maîtresse de la classe enfantine inférieure de Serrières, Mlle L. Geissler, institutrice à Colombier; enfin à la tête d'une des classes enfantines inférieures des Sablons, Mlle M. Gauchat, institutrice à Serrières.

A l'école professionnelle des jeunes filles, la commission a nommé, comme professeur de dessin des sections d'apprenties, M^{lle} Sarah Jeannot, et à la tête de la classe spéciale de français B. pour étrangers, M^{lle} Jeanne Clerc, titulaire provisoire actuelle.

A l'école supérieure, la commission a nommé comme professeur de langue allemande, en remplacement de M^{me} Jacotet, démissionnaire dans la division inférieure, M. V. Brunner, professeur à l'école secondaire des garçons.

Elle a pris connaissance d'un rapport du directeur des écoles primaires relatif aux résultats des examens de sortie qui viennent d'être subis par les élèves du degré supérieur de l'école primaire. Ces résultats sont excellents pour les élèves des 1^{re} classes; ceux-ci ont, à quelques exceptions près, tous réussi ces épreuves.

Nos musiciens. — Le comité de l'association des musiciens suisses a arrêté le programme du concert avec chœur et orchestre qui aura lieu en juin, à Winterthur, à l'occasion de la dixième assemblée générale de l'association.

A ce programme figurent entre autres les œuvres suivantes: «Résurrection» pour chœur et orchestre, par M. Paul Benner dont quelques compositions ont déjà été remarquées; «Die Trommel des Ziska», pour baryton et orchestre, par M. Joseph Lauber.

POLITIQUE

Les Grands Conseils

Le Grand Conseil bernois a mis à l'ordre du jour de mercredi le projet de loi sur le traitement du corps enseignant primaire.

Le Conseil d'Etat a été interpellé au sujet de la révision de la loi sur la chasse. M. Moser, conseiller d'Etat, a répondu que trois projets différents ont été envoyés au Conseil d'Etat et qu'il valait mieux que les intéressés s'entendissent d'abord sur un seul projet avant que les autorités pussent entreprendre la révision.

Le Grand Conseil a décidé de participer par une prise d'actions de 500,000 fr. au projet de chemin de fer électrique à voie étroite de Zweisimmen à Lonk.

Les frais sont estimés à 1,600,000 fr. dont 550,000 seront fournis par des obligations et le reste par l'émission de nouvelles actions du Montreux-Oberland-Bernois.

Le Grand Conseil zuricois a terminé lundi matin la discussion du projet de loi sur la protection du personnel des magasins.

Il a repoussé à une grande majorité une proposition tendant à exempter de la loi les vendeuses agissant sous leur propre responsabilité pour le compte de tiers.

En ce qui concerne les vacances légales, le Grand Conseil a décidé à l'unanimité que le personnel des magasins aurait droit à une semaine de vacances ininterrompue. Le Conseil s'est ajourné au 26 avril.

Affaire Wassilief

L'avocat de Wassilief a été reçu lundi après midi par M. Brenner, conseiller fédéral. Il lui a exposé ce qu'il avait appris des renseignements qu'il a reçus de Russie et qu'il considère comme sûrs, Wassilief, dont le recours en cassation contre le jugement du tribunal des ordres a été écarté, serait encore traduit devant les tribunaux militaires. M. Brenner, sans vouloir se prononcer, a répondu à M. Wassilief que le Conseil fédéral ferait prendre des renseignements à ce sujet.

L'indigène au Congo français

Lundi, à la Chambre française, à propos d'un emprunt de 21 millions pour le Congo, M. Allemane, socialiste, se plaint que les indigènes soient maltraités.

M. Millières-Lacroix, ministre des colonies, proteste.

M. Allemane dit que tous les coupables n'ont pas été punis. Il termine en demandant de réduire de 21 à 1 million le montant de l'emprunt, pour l'installation d'hôpitaux et d'ambulances.

La proposition Allemane est repoussée par 426 voix contre 89.

Tous les articles du projet sont adoptés sans opposition et l'ensemble par 140 voix contre 185.

L'accord oriental

Le ministre d'Autriche-Hongrie, comte Forgach, a fait une visite à M. Milovanovitch, ministre des affaires étrangères.

L'objet de l'entretien était le règlement des questions commerciales à résoudre entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie.

M. Milovanovitch a dit qu'il soumettrait la question au conseil des ministres.

Le gouvernement serbe satisfait aux exigences des puissances, étant convaincu que les conseils qui lui sont donnés ne seront pas de nature à blesser la dignité d'un Etat indépendant.

Au Reichstag

Dans la séance de lundi, le prince de Bulow a prononcé un grand discours sur la politique étrangère de l'Allemagne. Il a exposé le rôle joué par cette puissance aux côtés de l'Autriche.

L'Allemagne est assez forte pour se défendre elle-même s'il le fallait, mais c'est en se tenant ferme aux côtés de l'Autriche qu'elle assurera le mieux ses propres intérêts et qu'elle contribuera le plus au maintien de la paix.

Les orateurs des principaux partis prennent ensuite la parole. D'une manière générale, ils approuvent la politique extérieure du gouvernement.

M. Loebow, socialiste, estime toutefois que le maintien de la paix n'est pas dû en première ligne au chancelier de l'empire, mais aux socialistes serbes qui ont empêché qu'on étouffât l'affaire du prince héritier et de son valet de chambre. Si la politique pacifique a été victorieuse en Russie, c'est aussi aux socialistes qu'on le doit.

L'amiral von Tirpitz, secrétaire d'Etat à la marine, a donné ensuite des renseignements sur la construction de la flotte allemande, qui en 1912 n'aura pas, comme on le prétendait, 17 vaisseaux de ligne modernes, mais 15 seulement.

Séance levée.

NOUVELLES DIVERSES

Régates à Lucerne. — Les XI^{es} régates internationales à l'aviron auront lieu le 11 juillet 1909. En outre, il sera organisé pour la fin du mois d'août 1909 une course de canots automobiles suivie d'un grand corso avec bataille de fleurs.

Grise horlogère. — Le Conseil exécutif bernois a établi les règles suivantes au sujet des avances faites aux communes pour secourir les ouvriers sans travail:

Les communes qui veulent obtenir une avance doivent prouver que leurs ressources ordinaires ne suffisent pas pour le service de secours.

Les avances se font aux conditions suivantes: elles ne sont consenties que par sommes rondes; elles devront être remboursées par termes annuels d'un dixième au moins; le premier terme écherra une année après le versement de l'avance.

Ont droit au secours tous les ouvriers et ouvrières de l'industrie horlogère, quelle que soit leur nationalité, qui ne sont pas simplement en séjour dans la commune, mais qui y sont établis à demeure.

Chez les bottiers. — Dans son assemblée générale du 27 courant, la société suisse des fabricants de boîtes de montres en or a refusé les propositions de baisse et les modifications exigées par le syndicat des fabricants suisses de montres or, pour le renouvellement de la convention qui lie ces deux syndicats jusqu'à fin courant.

Malgré la rupture, elle a pris néanmoins la résolution de ne fournir aucune boîte aux grossistes étrangers.

L'horaire de travail jusqu'au 15 avril comportera la fermeture du samedi et la journée normale pour le restant de la semaine.

Un palais en flammes. — Un incendie à éclaté dimanche soir, à Turin, dans l'ancien palais Lascaris. Le feu, après avoir été éteint une première fois, a repris avec violence dans la nuit. Il n'y a eu aucune victime, mais les pertes sont très importantes par suite de la destruction de tapisseries, des Gobelins et de tableaux. On dit même qu'un Titien aurait été brûlé.

La grève à Meru. — Le préfet s'est transporté à Meru, accompagné du juge d'instruction. La population reste sous l'impression de terreur causée par les attentats de dimanche soir et réclame énergiquement la protection de l'autorité publique. Les ouvriers continuent à manifester leur intransigence en refusant d'accepter la proposition d'arbitrage qui leur a été faite par les patrons. Devant cette attitude et craignant d'ailleurs pour leur personne, les patrons, qui devaient se réunir lundi après midi à la mairie de Meru, ont jugé inutile de se concerter.

Lundi matin, à 10 heures, deux escadrons de cavalerie sont arrivés pour prêter leur concours à la gendarmerie. Les grévistes se sont réunis dans l'après-midi.

Shocking! — Vingt étudiants de l'université de Californie se sont mis en grève parce que les ouvrages qui leur avaient été donnés comme lectures littéraires françaises étaient considérés par elles comme «shocking».

Leurs délégués ont particulièrement protesté contre le «Demi-Monde» et le «Fils naturel» de Dumas et contre diverses œuvres d'Emile Augier et autres auteurs. Il a été donné satisfaction aux protestataires en remplaçant ces ouvrages par d'autres.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Grand incendie à la Havane

La Havane, 30. — Un incendie commencé dans les entrepôts du chemin de fer central de la Havane s'est développé du côté de la mer. On a éprouvé des craintes sérieuses pour toutes les embarcations ancrées dans le port.

Des steamers, des chalands et des chaloupes en feu étaient emportés au gré du vent.

Un vapeur allemand amarré dans le port a été fortement avarié. Trois hommes de son équipage auraient péri.

En Perse

Téhéran, 30. — La populace a attaqué le 27 mars le quartier juif de Kermanshah.

Un juif a été tué; plusieurs maisons, dont l'une appartenait à un Anglais, ont été mises à sac.

Bouchir, 30. — Les attaques contre les vapeurs anglais et turcs qui naviguent sur le Tigre continuent.

Un vapeur de Bagdad est arrivé à Bassora avec 3 tués et trois blessés. On a dû interrompre la navigation. Le gouvernement a envoyé des troupes pour réprimer les soulèvements.

Saint-Petersbourg, 30. — Suivant le bruit qui court à Saint-Petersbourg, l'Allemagne se serait offerte dernièrement comme médiatrice entre le chah de Perse et les révolutionnaires; pendant ce temps, l'Angleterre et la Russie préparent de concert une nouvelle note au chah.

40 maisons brûlées

Ratisbonne, 30. — Le journal de Ratisbonne annonce qu'un incendie a éclaté dans la petite ville de Hirschau près d'Amberg.

Le feu a pris lundi après midi dans une forge, allumé probablement par des enfants qui jouaient, et il s'est propagé très rapidement.

Quarante-neuf bâtiments sont détruits; c'est seulement vers le soir qu'on a pu se rendre maître de l'incendie.

M. Isvolski s'en va

Saint-Petersbourg, 30. — On confirme la démission de M. Isvolski, ministre russe des affaires étrangères.

Chambre des communes

Londres, 30. — Dans sa séance de lundi, la Chambre des communes a continué la discussion du programme naval élaboré par le gouvernement. Vingt-trois questions ont été posées au gouvernement; presque toutes citaient les armements navals de l'Allemagne.

Sir Edouard Grey et M. Asquith ont prononcé des discours très applaudis.

Une motion de censure du gouvernement, présentée par l'opposition, a été repoussée par 353 voix contre 135.

La séance s'est prolongée fort tard dans la nuit.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

Faillite de Alfred Banderet, massager, à Carriou. Date de l'ouverture de la faillite: 18 mars 1909. Première assemblée des créanciers: lundi 5 avril 1909, de 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Genève. Délai pour les productions: lundi 26 avril 1909.

Faillite de Ernest Léger, maître serrurier, aux Verrières. Date de l'ouverture de la faillite: 18 mars 1909. Première assemblée des créanciers: vendredi 3 avril 1909, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à l'hôtel de district, à Môtiers. Délai pour les productions: 27 avril 1909, inclusivement.

En vue des délais de succession, il a été fait dépôt le 22 mars 1909, au greffe de paix des Ponts, de l'acte de décès de Jean Weber, journalier, veuf de Lucie Anna née Grezet, domicilié aux Ponts-de-Martel, décédé à l'hôpital de l'Ille, à Borne, le 14 mars 1909.

Les réclamations des abonnés étant le seul contrôle du service des porteurs de notre journal, les personnes qui auraient à signaler des irrégularités dans la distribution de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, sont priées d'en informer chaque fois notre bureau.

AVIS TARDIFS

Société des officiers

SÉANCE AU LOCAL

mardi 30 mars, à 8 h. 1/2 du soir

Le service de santé au régiment

par M. le 1^{er} lieutenant. pharm. ALI. BAULER

Le train dans l'artillerie de campagne

par M. le lieutenant. d'art. J. PERRICHET

LE COMITÉ.

Monsieur et Madame P. VOUGA-BILLETTER ont la joie de faire part à leurs amis et connaissances de leur heureuse naissance de leur petite

THERÈSE

Ce 29 mars 1909.

COGNAC OLD

MEYER FILS

Seul dépôt pour Neuchâtel et environs: SEINET FILS, Comestibles, Rue des Epanchers 8, Téléphone 71

Madame H.-L. Tripet, Monsieur et Madame Arthur Tripet, leurs enfants et petit-enfant, Monsieur et Madame Philéon Tripet et leurs enfants, Monsieur Paul Tripet et ses enfants, Monsieur et Madame Benjamin Tripet et leurs enfants, à Genève, Mademoiselle Marguerite Wirz, Monsieur Edmond Wirz, ainsi que les familles Tripet, Favre et Jacot ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Henri-Louis TRIPET

leur cher et bien-aimé époux, père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent, qui s'est endormi dans le Seigneur aujourd'hui mardi, à 4 h. 35 du matin, dans sa 82^e année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 30 mars 1909.

Je l'ai appelé par ton nom, tu es à moi. Esaie XLIII, 2.

Ils vont se sa face, et son nom sera sur leurs fronts. Apoc. XXII, 4.

La Feuille d'avis de demain indiquera le jour et l'heure de l'ensevelissement.

Domicile mortuaire: Quai du Mont-Blanc 6. Prière de ne pas envoyer de fleurs. On ne touchera pas.

Madame Lina Doctorian-Delay et son fils, Madame Eva Doctorian et ses fils: Charles, Aram, Mirhan, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Henri Delay, député, Monsieur et Madame Paul Delay et leurs enfants, Monsieur et Madame John Delay et leurs enfants, Madame veuve Jeannette Delay, Monsieur et Madame Jules Delay et leur fille Hélène, à Yvonand, Monsieur et Madame Jules Tacheron-Delay et leurs enfants, à Grandson, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère et parent,

Monsieur DIKIAN DOCTORIAN-DELAY

enlevé subitement à leur affection le 28 courant, à 7 heures du soir.

Heureux sont dus à présent les morts qui meurent au Seigneur! Qui, dit l'esprit, car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent.

Apoc. XIV, 13.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 31 mars, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Comba Borel 2 a. On ne touchera pas. Cot avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Fritz Helfer-Helfer et leurs enfants, à La Jonchère, Madame Fasnacht-Helfer, à Montilier, Monsieur et Madame Junod-Brunner, à Lignières, Monsieur et Madame Kocher-Brunner, à Chicago, Madame veuve Junod-Droz et ses enfants, à Cortaillo, ainsi que les familles Helfer et Tschirren, à L'Orchard et Châtel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur bien-aimé grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Pierre HELFER

survenu ce matin, dans sa 75^e année, après une longue maladie.

La Jonchère, le 29 mars 1909.

L'Eternel ton Dieu t'a accordé le repos. Josué I, v. 13.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Boudevillers, mercredi 31 courant, à 1 heure après midi.

Départ de La Jonchère à midi et demi. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la Société des laitiers de Neuchâtel et environs sont informés du décès de

Monsieur Pierre HELFER

père de leur collègue et président de la société et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mercredi 31 mars, à 4 heures.

Domicile mortuaire: La Jonchère.

Monsieur Arthur Grandjean et ses enfants: Laure, Antoinette et Georgette, Madame veuve Jeannette Perrin, aux Ponts-de-Martel, Monsieur et Madame Alfred Perrin et leurs enfants, à la Tourne, Madame et Monsieur Ali Lambert-Perrin et leur fille, à Gorgier, Monsieur Charles Perrin et ses enfants, à Saint-Imier, Madame et Monsieur Louis Ducommun-Perrin et leurs enfants, aux Brenets, Monsieur et Madame Ernest Perrin et leurs enfants, à Olten, Madame et Monsieur Alfred Grandjean-Perrin et leurs enfants, à Bevaix, Madame et Monsieur Léon Oswald-Perrin et leurs enfants, Madame et Monsieur Ihermann Saudou-Perrin et leur enfant, aux Ponts-de-Martel, Madame et Monsieur Paul Roulet-Grandjean et leurs enfants, à Saint-Aubin, Monsieur Arnold Grandjean, à Bevaix, ainsi que les familles Perrin, Grandjean, Tiembart, Jampey et Thiébaud, à Bevaix, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame Lucie-Elisabeth GRANDJEAN née PERRIN

que Dieu a reprise à lui, aujourd'hui 28 mars, après une longue et douloureuse maladie, dans sa 41^e année.

Saint-Sulpice, le 28 mars 1909.

J'ai patiemment attendu l'Eternel, et il s'est tourné vers moi et a dit mon cri. Ps. XL, 2.

Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai vers vous. Jean XIV, 18.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 31 mars, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: Saint-Sulpice.

Madame Antoine Tinembart-Tinembart, à Cernier, Monsieur et Madame Charles Tinembart-Stern et leur enfant, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Alfred Tinembart-Soguel et leur enfant, aux Verrières, Madame et Monsieur Georges-Pointet-Tinembart et leur enfant, à Neuchâtel, Mademoiselle Marie Tinembart, à Cernier, Monsieur Charles Tinembart-Comtesse, Monsieur et Madame Gustavo Tinembart-Braillard, Monsieur et Madame Gustavo Tinembart-Tschanz, à Bevaix, Monsieur Numa Tinembart, à Nico, Monsieur et Madame Alfred Tinembart-Monet et famille, à Vaumarcus, Madame veuve Auguste Tinembart et famille, à Bevaix, Monsieur Georges Landry-Tinembart et familles, à Cortaillo et Rolle, Les enfants de feu Guillaume Tinembart-Bétrix, de feu Henri Mauley-Comtesse, ainsi que les familles Tinembart, Barrot, Comtesse, Mellier et Ribaux, à Bevaix, Muller-Aeschlimann, à Saint-Aubin, Aeschlimann-Genayne, à Grandson, font part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Antoine TINEMBART

que Dieu a rappelé à lui, après une longue et pénible maladie, le 27 mars, à 9 h. 1/2 du soir, dans sa 53^e année.

Cernier, le 27 mars 1909.

Ne pleurez pas mes bien-aimés, Mes souffrances sont passées; Je pars pour un monde meilleur. En priant pour votre bonheur.

L'Eternel, ton Dieu, t'a accordé le repos. Josué I, 13.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 30 mars, à 17 heures après midi.

Domicile mortuaire: Hôtel de l'Épervier, à Cernier.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part; le présent avis en tient lieu. R 214 N

AVIS aux abonnés

Les personnes dont l'abonnement expire le 31 mars sont priées de le renouveler. — Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de 3 mois dès le 1^{er} avril.